

A.D.F.O.C. 25

**COMPRENDRE
ET BIEN COMMENCER
AVEC UN LASER**

Dr Gérard REY

***Hôtel Mercure Parc Micaud
3, avenue Edouard Droz
25000 BESANCON***

**Judi 29 mars 2018
de 8 h 30 à 17 h 30**

Comprendre et bien démarrer avec un laser

Omni pratique, Paro, Endo, Implants, Maxillo, Ortho Diode - Nd YAP - NdYAG - ErYAG - CO2

- Quelles longueurs d'ondes, quels effets, pour quelles applications ?
- Décontamination des sites d' extraction et implantaires, des poches parodontales des sites endodontiques.
- Ablation des tissus muco-gingivaux avec hémostase immédiate.
Vasodilatation et vascularisations des sites.
- Bio-stimulation des sites, activations facteurs de croissance, aide à la cicatrisation.
- Indications et applications en Omni pratique, Implantologie, Parodontologie, Endodontie, Orthodontie.
- Prise en main - Réglages - Maniement - Travaux pratiques



Formation assurée en totale liberté scientifique par le

Docteur Gérard REY

- Diplômé de la faculté de médecine
- Docteur en chirurgie dentaire
- Diplômé en expertise Bucco-dentaire
- Expert in Oral implantology DGO - AFI
- Directeur d'enseignement sur les lasers Médicaux - Paris Garancière - Milan Bicocca - Montpellier UFR
- Professeur A.C Milan Bicocca

Auteur de :

- « Odontologie Laser Assistée »
- « Les Lasers et la Chirurgie dentaire » (Ed. CdP – Col. JPIO)
- « Traitements parodontaux et Lasers en Omnipratique dentaire » (Ed. Masson – Col. Techniques dentaires)

www.dr-rey-gerard.chirurgiens-dentistes-en-france.fr

SAVE THE DATE

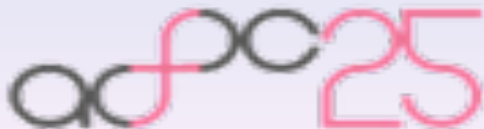
Digital Smile Design

Dr Renaud NOHARET (LYON)

27 septembre 2018 à MONTBELIARD

Merci d'adresser
le bulletin d'inscription à :

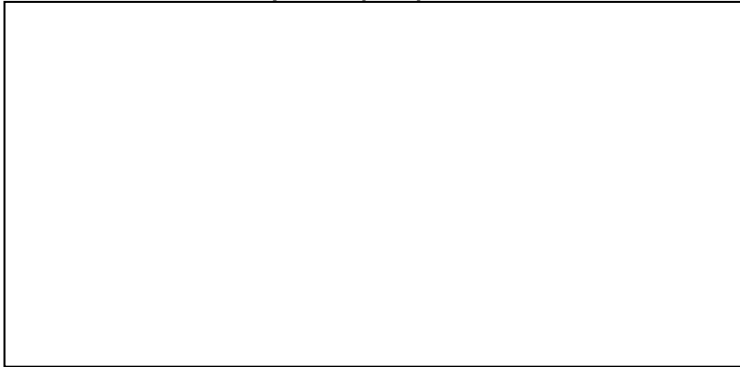
ADFOC25
16, rue Amboise Paré
BP 22801
25011 BESANCON



adFOC25

BULLETIN D' INSCRIPTION

« Comprendre et bien commencer avec un laser »
29/03/2017



Cachet professionnel

E-mail : @

(Merci d'écrire lisiblement)

1. Praticien + cotisation 2018 : x 175 € =
2. Praticien à jour de cotisation 2018 : x 150 € =
3. Praticien non adhérent : x 180 € =
4. Collaborateur (- de 2 ans) + cotisation 2018 ... X 75 € =
5. Collaborateur(- de 2 ans à jour de cotisation 2018) ..x 50 € =

Ci- joint un chèque de€ à l' ordre de l' ADFOC 25

(Pour les cas 1 et 4 , merci de faire 2 chèques séparés dont 1 de 25 € pour la cotisation)

Le montant à régler comprend la conférence, les pauses et le déjeuner.

Renseignements : contact@adfoc25.fr